



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Salvator - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. : 04 91 74 51 71 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Histoire de la saignée par le Professeur Georges François



Il existait quatre techniques principales pour retirer du sang à un individu : L'ouverture d'une veine ou phlébotomie, l'ouverture d'une artère ou artériotomie, la pose de sangsues et enfin la réalisation de ventouses scarifiées.

On attendait de ces émissions sanguines quatre effets principaux :

- la déplétion, diminution de la masse sanguine.
- la spoliation, destinée à diminuer une partie du sang vicié.
- la révulsion pour enlever le sang de l'organe siège du mal.
- la dérivation qui détourne le sang d'un organe malade vers un organe sain.

1. La saignée par phlébotomie

Si la grande époque de la saignée se situe aux XVII^e et XVIII^e siècles, le geste est connu et utilisé par les médecins depuis la plus haute antiquité.

La légende rapportée par Pline voulait que les anciens Egyptiens se soient inspirés du comportement des hippopotames du Nil. Ils avaient en effet observé que les hippopotames malades se frottaient les pattes contre les roseaux brisés jusqu'à se faire saigner. Après un certain temps, les animaux allaient se rouler dans la boue, ce qui avait pour effet de stopper l'hémorragie.

On trouve dans le papyrus d'Ebers, qui date du XVI^e siècle av. J.C, un texte dans lequel il est question de « travailler la peau avec un silex jusqu'à ce qu'elle saigne » et un autre plus vague qui conseille : « on lui fera sur la jambe un traitement au couteau ».

Mais ces textes sont trop imprécis pour pouvoir affirmer qu'ils font référence à la saignée, même si les archéologues ont mis à jour des instruments qui pourraient être des lancettes de chirurgien.

Le document iconographique le plus ancien dont on dispose aujourd'hui sur la saignée est un vase à parfum conservé au Louvre, daté d'environ 470 av J.C, où l'on voit un médecin assis devant son patient, qui s'apprête à le saigner au pli du coude. A terre se trouve un bassin destiné à recueillir le sang.

Hippocrate (460-370 av J.- C) et après lui Galien (129 – 200) mettent en cohérence la saignée avec la théorie des humeurs. Schématiquement, c'est l'équilibre des quatre humeurs, que sont le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire, qui conditionne la santé. La maladie, en général, provient d'un déséquilibre des humeurs. Il faut donc éliminer les humeurs mauvaises par l'emploi des sudorifiques, des purgatifs et des saignées.

Pour Hippocrate la saignée est indiquée dans les fortes douleurs du foie et de la rate, dans la pneumonie avec fièvre et dans l'apoplexie cérébrale. Il condamne cependant, comme dangereuses, les saignées aux âges extrêmes de la vie.

Galien en élargira les indications et l'importance de ses écrits dans la pratique médicale jusqu'au XVIII^e siècle, contribuera à imposer la saignée comme une véritable panacée.

Notons que dès cette époque, certains médecins s'opposèrent à cette pratique : le premier d'entre eux fut Erasistrate (320 – 250 av. J.-C.), médecin grec, adversaire acharné de la saignée qui préconisait de la remplacer par la diète et une bonne hygiène de vie.

Au Moyen-âge, l'enseignement de la médecine, est aux mains des ecclésiastiques. Les manuscrits qui ont échappé aux pillages des Barbares ont été conservés et reproduits par les moines copistes. Les clercs, qui

sont les seuls à connaître le latin, assurent soins et enseignement. La culture médicale ne se renouvelle pas.

Lors du concile de Tours en 1163, l'église a interdit aux clercs, la pratique de la chirurgie. La saignée, comme les autres gestes chirurgicaux est en conséquence pratiquée par des laïcs. Ce sont le plus souvent les barbiers et plus tard, les chirurgiens qui rempliront cet office.

L'école de Salerne, dont la renommée débute au Xe siècle, fait exception dans la mesure où elle échappe au contrôle de l'église. Elle est à l'origine d'une renaissance de la culture médicale avec la traduction des ouvrages de la médecine arabe, elle-même héritière des Grecs.

C'est à Salerne que l'on va codifier la « saignée d'hygiène » ou « saignée de précaution ». Ouvrage collectif, *La médecine selon le régime sanitaire de l'école de Salerne*, rédigé en latin, fait une large place à la saignée parmi les règles d'hygiène élémentaire. Il a été traduit de nombreuses fois et son influence va durer des siècles.

« Saigner rend les yeux clairs, tempère la cervelle, aiguise les esprits, échauffe la moelle, arrête l'estomac et le ventre lâché, purge les intestins, sert aux sens débauchés, fait ouïr, fait dormir, rend la voix bien sonnante, dissipe les ennuis et les forces augmentent... ».

La saignée est cependant contre-indiquée aux âges extrêmes de la vie :

« Enfance délicate et vieillesse inactive, proscrivent la saignée et la rendraient nuisible ».

Deux catégories de sujets étaient particulièrement concernées par les saignées de précaution :

- les gens bien nourris, pléthoriques voire obèses, souvent qualifiés de « sanguins ». La saignée est là pour leur permettre de se laisser aller aux plaisirs de la table à condition d'avoir régulièrement recours aux services d'un saigneur, barbier, chirurgien ou même charlatan.
- La deuxième catégorie de candidats à la saignée préventive était les ecclésiastiques. On saignait dans les couvents et les monastères suivant une fréquence déterminée par les règles de l'ordre, de quatre à douze fois par an. Les jours de saignée générale portaient le nom de « jours de la minution du sang ». Les moines s'y dérobaient d'autant moins que, les jours suivants, ils avaient le droit à un repos compensateur et surtout à des repas plus ou moins améliorés.

L'un des buts des saignées de précaution était de réfréner les appétits de la chair, favorisant ainsi l'application de la règle de chasteté.

Au XIIe siècle dans le sermon des saignées spirituelles, Saint Bernard de Clairvaux écrit : *« Il y a deux causes pour tirer du sang à l'homme ; ou bien il en a trop, ou bien il l'a mauvais. Une abondance excessive de sang n'est pas moins dangereuse que son altération. Or le sang de notre âme, c'est notre volonté, car, de toutes les humeurs du corps, le sang est par excellence le soutien de notre nature, la vie de notre âme est dans notre volonté. Il faut donc nous tirer aussi de la volonté, quand elle est mauvaise, parce qu'elle est une cause de maladies spirituelles ».*

On ne saignait pas n'importe quand. Déjà dans le régime de Salerne, certains jours comme le premier mai étaient défavorables à la saignée. A partir du XVe siècle, avec le développement de l'astrologie, qui devient une science incontestée, la date et même l'heure de la saignée, prennent une importance considérable.

On édite des almanachs qui permettent de prendre en compte l'ensemble des mouvements planétaires et les signes du zodiaque pour déterminer les jours favorables à la saignée pour tel ou tel patient. L'heure de la saignée est choisie en fonction des phases de la lune. Ainsi au printemps était-il préférable de saigner le matin pendant le second quartier de la lune.

C'est au XVIIe siècle que la saignée par phlébotomie devient réellement une panacée.

Pour Guy Patin (1602 – 1672) doyen de la faculté de médecine de Paris : *« il n'y a point de remèdes au monde qui fasse tant de miracles. J'ai fait pour ma part, saigner douze fois ma femme en une seule pleurésie, vingt fois mon fils pour une fièvre continue et moi-même sept fois pour un rhume. Nous guérissons nos malades par la saignée aussi bien après quatre vingt ans qu'à deux ou trois mois. ».*

On croit à cette époque que le sang est fabriqué en permanence par le foie à partir des aliments et que cette fabrication est surtout importante au printemps, période particulièrement favorable à la saignée. On croit également qu'un organisme adulte contient plus de vingt litres de sang et que l'on peut donc en extraire, si nécessaire, de grandes quantités. Botal dans le *De curatione per sanguinis* de 1577 justifie

ainsi la saignée abondante : « *Plus on tire l'eau croupie d'un puits, plus il en revient de bonne ; plus la nourrice est tétée par son enfant, plus elle a de lait. Le semblable est du sang et de la saignée* ».

La plupart des ouvrages de médecine ou de chirurgie consacrent une très large place à cette pratique. Dionis (1643-1718), célèbre chirurgien parisien, dans son « *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au jardin Royal* » détaille en quarante pages la saignée de l'avant bras.

Le chirurgien doit s'assurer qu'il dispose de tous les outils nécessaires, en particulier :

- plusieurs lancettes bien affûtées de différentes tailles pour inciser la veine (*illustration ci-dessous*).



- plusieurs récipients, en étain ou en argent, appelés poilettes ou palettes. Ces récipients, munis d'une oreille, sont destinés à recueillir le sang et à en mesurer la quantité. Leur contenance est de trois onces (environ 100 grammes) et une saignée moyenne est de trois palettes .
- des bougies pour éclairer le champ opératoire, une serviette pour protéger les vêtements du malade, des ligatures en drap, et différents pansements.
- on prépare également du vinaigre ou de l'eau de la reine de Hongrie (esprit de vin de romarin mélangé à du miel) en cas de malaise.

La saignée que le chirurgien pratique chez les gens de qualité s'accompagne d'un véritable cérémonial. La pièce est plongée dans une certaine pénombre et le champ opératoire est éclairé par une bougie ou une chandelle tenue par un aide. Le chirurgien choisit la lancette appropriée qu'il place entre ses lèvres.

Lorsque le malade est confortablement installé, on lui donne un bâton qu'il doit faire rouler entre ses doigts afin de faire gonfler les veines. L'aide tient fermement le bras du malade. Le chirurgien peut alors inciser la veine choisie et le sang s'écoule dans la palette.

La chambre est souvent pleine de monde pour assister au spectacle. Lorsqu'on saigne le roi, la cour est présente, c'est le premier médecin qui tient la bougie et l'apothicaire la palette.

On saigne à l'époque pour presque toutes les maladies. Dionis écrit : « *si l'on voulait marquer toutes les occasions dans lesquelles il faut saigner, il faudrait faire un catalogue de presque toutes les maladies. On n'en connaît guère qui ne demandent cette opération. Toutes les maladies ayant leur cause dans le sang, on ne peut les réduire qu'en allant à la source et en vidant de ce sang la maladie qu'on veut guérir.* ».

Suivant les maladies il faut répéter les saignées jusqu'à dix huit ou vingt fois. On rapporte l'observation d'une jeune fille présentant un arrêt des règles et des signes d'hystérie et qui a guéri au bout de dix neuf ans après avoir été saignée au bras et au pied 1020 fois.

Certains médecins faisaient saigner les femmes enceintes pour compenser l'arrêt des règles. On recommandait de le faire au troisième, sixième et neuvième mois de la grossesse mais jamais au début et jamais au pied à cause du risque d'avortement. Un accoucheur se vantait d'avoir traité une femme

enceinte, victime de convulsions par quatre vingt dix saignées en cinq mois. Les fous étaient saignés systématiquement deux fois par an, au printemps et à l'automne. Pour Paracelse (1493-1541), seule la saignée est capable de soulager la folie.

Source importante de revenus, les saignées ont fait vivre des générations de barbiers chirurgiens et de chirurgiens et en particulier ceux qui avaient dans leur clientèle des gens de qualité, attachés aux saignées « *de précaution* ».

Richelieu, Louis XIII, Louis XIV se faisaient saigner plusieurs fois par mois.

Cela assurait aux chirurgiens une véritable rente, au point que certaines personnes préféraient fonctionner au forfait. C'est ainsi qu'une certaine madame des Porcellets établit un contrat avec son chirurgien. Elle écrit à une amie « *j'ai passé une convention avec Mr. Darles, mon chirurgien, pour me servir à la demande, moyennant deux sommées de blé ou dix écus d'argent à mon choix* ». A ce prix, elle se fait saigner une fois par semaine.

On se souvient à ce propos du dialogue du Malade Imaginaire : répondant à Argan qui déclare que Mr. Purgon, le médecin, à « *huit mille bonnes livres de rente* ». Molière fait dire à Toinette « *il faut qu'il ait tué bien des gens pour s'être fait si riche* ».

En toutes occasions, médecins et chirurgiens sont là pour justifier la saignée. La couleur du sang permet un premier diagnostic : si le sang est jaune c'est un mal de rate, s'il est vert bleuâtre c'est un mal de foie, s'il est noir c'est une fièvre quarte.

L'odeur du sang renseigne sur sa qualité : si le sang est mauvais on explique au malade qu'il était indispensable d'en enlever. Si au contraire il paraît bon, on affirme qu'il s'agit là d'un signe de bonne santé que la saignée contribue à entretenir.

La saignée, malgré sa banalité est pourtant source de complications : malaises, pertes de connaissance et même syncopes ne doivent cependant pas effrayer le chirurgien. On allonge le malade, on lui fait respirer des sels ou du vinaigre en attendant qu'il reprenne ses esprits.

Il arrive que le chirurgien, au lieu de la veine, incise une artère. Dans ce cas, explique Dionis, le chirurgien doit garder son calme et expliquer au malade que son sang étant très échauffé, il faut en tirer beaucoup. On attend que le malade perde connaissance, moment où le débit de l'artère diminue et on applique sur la plaie une pièce de monnaie et un bandage très serré qu'on laissera en place plusieurs jours. D'autres complications sont rapportées parmi lesquelles la plus fréquente est l'infection locale, parfois responsable de gangrène.

La saignée « *de précaution* » se pratiquait le plus souvent à l'avant bras, mais bien d'autres localisations étaient utilisées suivant les indications (*illustration ci-dessous*).



Sur certaines illustrations on dénombre jusqu'à quarante points de saignée. On saignait la veine frontale pour les maux de tête, à l'angle de l'œil pour les ophtalmies ou à la base de la langue pour les maux de

gorge. On saignait au cou la veine jugulaire, dans l'asphyxie des noyés. Dans les apoplexie, et seulement sur indication du médecin, on saignait au niveau de l'artère temporale.

Si la saignée avait ses inconditionnels, elle avait également ses opposants. Ils condamnaient son utilisation systématique et ses abus en fréquence ou en quantité de sang retirée.

Déjà en 1673, Molière dans le troisième intermède du *Malade Imaginaire* met en scène l'apprenti médecin, qui, interrogé sur les remèdes à appliquer à toutes sortes de maladie, répond invariablement « *clysterium donare, postea seignare, ensuitta purgare* ».

Dans son *Avis au peuple sur sa santé* (1761) Tissot s'indignait : « *l'on voit en frémissant que quelques personnes sont saignées 18, 20, 24 fois en deux jours ; d'autres quelques centaines de fois dans quelques mois* ».

A la même époque (1766) M. de Malon publie « *le conservateur du sang humain ou la saignée démontrée toujours pernicieuse et parfois mortelle* ». Il écrit : « *on se moque des gens qui prétendent avoir un même remède pour toutes les maladies, et cependant l'on ordonne la saignée dans tous les cas, quelle extravagance !* ».

Lieutaud médecin de Louis XV, puis de Louis XVI, dans son « *Précis de médecine pratique* », publié en 1759, met en garde contre les saignées inutiles et surtout liste toute une série de maladies, dans lesquelles cette pratique est dangereuse et donc contre-indiquée.

La saignée par phlébotomie perd du terrain.

En 1782 le docteur Mercier écrit « *on saigne beaucoup moins, il n'y a plus que les vieux chirurgiens qui soumettent le bon peuple à cette dangereuse évacuation* ».

En 1820 un autre constate : « *il n'y a pas cinquante ans qu'il y avait des saigneurs de profession qui s'enrichissaient à cette unique opération ; aujourd'hui on a bien de la peine à trouver quelqu'un qui veuille pratiquer la phlébotomie* ».

Pour autant, on n'en avait pas fini avec les effusions de sang d'origine médicale.

2. Le triomphe des sangsues

L'utilisation des sangsues pour réaliser des saignées remonte à l'Antiquité. Les Egyptiens les utilisaient déjà plus de dix siècles avant notre ère. En témoigne une fresque retrouvée dans la sépulture d'un scribe de la XVIII^e dynastie (1567 – 1308 av. J.-C.) qui représente un médecin ou son aide posant sur le front d'un malade des sangsues qu'il prend dans une coupe.

On retrouve l'utilisation de sangsues à toutes les époques de l'histoire de la médecine, essentiellement pour pratiquer des saignées locales dans des régions difficiles d'accès comme la vulve ou l'anus ou sur une zone précise du corps comme les paupières et les gencives.

Mais c'est à un médecin du début du XIX^e siècle que les sangsues doivent d'avoir connu leurs heures de gloire.



Officier de santé, puis chirurgien navigant et enfin médecin militaire, François Broussais (*illustration ci-contre*) a beaucoup boursoufflé avant de devenir professeur à l'hôpital du Val de Grâce. Farouchement opposé aux enseignants de la Faculté, Broussais rêvait de réformer la médecine. Il développa alors une théorie selon laquelle la plupart des maladies avaient une origine gastro-intestinale et qu'il convenait de les traiter par la diète et surtout la pause de sangsues sur l'abdomen.

Il paraît qu'il ne voyait ses malades, qu'après qu'ils aient subi l'application de 30 à 40 sangsues sur l'abdomen, ce qui explique que dans son service la consommation de sangsues était de 100 000 par an. On l'avait d'ailleurs surnommé « *le vampire de la médecine* » et certains de ses confrères disaient qu'il avait fait couler plus de sang que Napoléon lors de toutes ses campagnes. La méthode de Broussais séduisit quantité de jeunes médecins, ce qui eut pour effet de faire augmenter considérablement les besoins en sangsues et par voie de conséquence leur prix.

Pour donner une idée de cette évolution, la France en 1820 exportait environ un million de sangsues par an et en 1833 elle en importa 41 millions.

A l'origine la collecte des sangsues était artisanale. Les gens des campagnes jetaient des cadavres de chien dans les étangs ou les mares, afin d'attirer les sangsues. Le moment venu, les femmes entraient dans les trous d'eau, jambes nues. Les sangsues venaient se fixer à leurs mollets. Lorsqu'il y en avait suffisamment elles s'asseyaient sur la berge pour détacher une à une les sangsues avec de la cendre, du sel ou du jus de tabac.

Le produit de ce qu'on appelait « *la pêche au sang* » était alors emmené chez le pharmacien qui les conservaient dans des bocaux réservés à cet effet.

Afin d'améliorer le rendement, les équarisseurs utilisaient les vieux chevaux en fin de vie pour récolter des sangsues. Ils les attachaient dans les étangs le plus longtemps possible puis récupéraient les bourrelets de sangsues fixés sur les jambes de l'animal.

Après quoi, on le mettait quelques jours au pré pour qu'il reconstitue sa masse sanguine et on recommençait l'opération jusqu'à la mort de la malheureuse bête. Plusieurs dizaines de milliers de chevaux étaient utilisés chaque année pour la récolte des sangsues.

A cette époque et pendant une trentaine d'années le commerce des sangsues avait pris une dimension mondiale. La France faisait venir des sangsues d'Europe centrale, de Turquie et de Grèce.

Bien entendu cette activité fut à l'origine de toutes sortes de fraude, en particulier la vente de sangsues déjà gorgées de sang, ce qui en augmentait le poids.

Cependant la doctrine de Broussais va progressivement perdre du terrain et avec elle l'utilisation des sangsues. Les statistiques médicales, nouvel outil de recherche ne tardèrent pas à montrer le peu de résultat de la méthode de Broussais dans les fièvres typhoïdes, la syphilis, la pneumonie et surtout le choléra. A l'occasion des épidémies de choléra de 1832 et 1833, l'application inconsidérée de sangsues contribua à accroître de façon significative la mortalité. Le président du conseil Casimir Perier et le général Lamarque furent les victimes les plus célèbres des sangsues de Broussais.

L'apparition de nouveaux médicaments comme le sulfate de quinine, efficace contre la fièvre ou comme la digitale dans les affections cardiaques, et le développement de l'hématologie finirent de déconsidérer les thérapeutiques déplétives.

En 1877, dans son « *Manuel annuaire de la santé* », V. Raspail pouvait écrire « *il serait absurde de croire qu'en saignant on purifie le sang et que l'on soutire le vice ; si le sang était vicié, il le serait autant dans ce qui reste que dans ce qu'on en extrait. Mais enfin, pourquoi avoir recours à ces moyens violents et sanguinaires ?* ».